

Comptes de résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

(non audité)	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Produits des activités ordinaires (note 3)	615	638	1 806	2 167
Coûts du combustible et des achats d'électricité (note 4)	227	213	677	690
Coûts de conformité liés au carbone (note 4)	35	41	10	73
Marge brute	353	384	1 119	1 404
Charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration (note 4)	179	143	525	421
Amortissement	135	133	431	388
Imputations pour dépréciation d'actifs (note 5)	27	20	55	26
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	12	10	36	27
Autres produits d'exploitation, montant net	(11)	(13)	(37)	(37)
Résultats d'exploitation	11	91	109	579
Quote-part du résultat de placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	(1)	(1)	2	3
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à payer (note 5)	3	—	37	—
Produits tirés des contrats de location-financement	6	3	17	9
Produit d'intérêts	7	4	18	19
Charge d'intérêts (note 6)	(85)	(83)	(266)	(232)
Profit (perte) de change	3	(6)	(18)	(12)
Profit à la vente d'actifs et autres	3	1	2	4
Résultat avant impôts sur le résultat	(53)	9	(99)	370
Charge d'impôts sur le résultat (note 7)	1	31	19	88
Résultat net	(54)	(22)	(118)	282
Résultat net attribuable aux :				
Porteurs d'actions ordinaires	(49)	(23)	(102)	268
Participations ne donnant pas le contrôle (note 8)	(5)	1	(16)	14
	(54)	(22)	(118)	282
Résultat net attribuable aux actionnaires de TransAlta	(49)	(23)	(102)	268
Dividendes sur actions privilégiées (note 18)	13	13	26	26
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	(62)	(36)	(128)	242
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (en millions)	297	296	297	303
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué (note 17)	(0,20)	(0,12)	(0,43)	0,80

Voir les notes jointes.

États du résultat global consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
(non audité)	2025	2024	2025	2024
Résultat net	(54)	(22)	(118)	282
Autres éléments du résultat global				
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets sur les régimes à prestations définies, déduction faite des impôts ¹	—	(3)	2	8
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	—	(3)	2	8
Profits (pertes) à la conversion des actifs nets des établissements à l'étranger, déduction faite des impôts	8	(5)	(10)	9
(Pertes) profits sur les instruments financiers désignés comme couvertures des investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des impôts ²	(3)	6	11	(7)
Profits sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts ³	37	81	9	147
Reclassement en résultat net des profits sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts ⁴	(13)	(10)	(41)	—
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	29	72	(31)	149
Autres éléments du résultat global	29	69	(29)	157
Total du résultat global	(25)	47	(147)	439
Total du résultat global attribuable aux :				
Actionnaires de TransAlta	(20)	46	(131)	425
Participations ne donnant pas le contrôle (note 8)	(5)	1	(16)	14
	(25)	47	(147)	439

1) Déduction faite de la charge d'impôts sur le résultat de néant et de 1 million de dollars respectivement pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2025 (recouvrement de 1 million de dollars et charge de 2 millions de dollars respectivement pour les périodes correspondantes closes le 30 septembre 2024).

2) Déduction faite du recouvrement d'impôts sur le résultat de 1 million de dollars et de la charge de 1 million de dollars respectivement pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2025 (charge de 1 million de dollars et recouvrement de 1 million de dollars respectivement pour les périodes correspondantes closes le 30 septembre 2024).

3) Déduction faite de la charge d'impôts sur le résultat de 8 millions de dollars et de 2 millions de dollars respectivement pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2025 (charge de respectivement 22 millions de dollars et de 38 millions de dollars pour les périodes correspondantes closes le 30 septembre 2024).

4) Déduction faite du reclassement du recouvrement d'impôts sur le résultat de néant et de 10 millions de dollars respectivement pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2025 (recouvrement de 2 millions de dollars et charge de 1 million de dollars respectivement pour les périodes correspondantes closes le 30 septembre 2024).

Voir les notes jointes.

États de la situation financière consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

(non audité)	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	211	337
Liquidités soumises à restrictions (note 16)	70	69
Créances clients et autres débiteurs (note 9)	768	767
Charges payées d'avance et autres	66	68
Actifs de gestion du risque (notes 11 et 12)	159	318
Stocks	139	134
Actifs détenus en vue de la vente (notes 5 et 14)	45	80
	1 458	1 773
Actifs non courants		
Placements	144	159
Partie non courante des créances au titre des contrats de location-financement	283	305
Actifs de gestion du risque (notes 11 et 12)	38	93
Immobilisations corporelles (note 13)	5 748	6 020
Actifs au titre de droits d'utilisation	114	120
Immobilisations incorporelles	254	281
Goodwill	517	517
Actifs d'impôt différé	47	52
Actifs financiers à long terme (note 10)	125	—
Autres actifs	164	179
Total de l'actif	8 892	9 499
Passifs courants		
Découvert bancaire	—	1
Dettes fournisseurs, charges à payer et autres passifs courants (note 9)	637	756
Partie courante de la provision pour frais de démantèlement et autres provisions (note 15)	110	83
Passifs de gestion du risque (notes 11 et 12)	150	277
Dividendes à verser (notes 17 et 18)	19	49
Titres échangeables	750	750
Contrepartie éventuelle à payer (notes 5 et 14)	15	81
Partie courante des facilités de crédit, de la dette à long terme et des obligations locatives (note 16)	169	572
	1 850	2 569
Passifs non courants		
Facilités de crédit, dette à long terme et obligations locatives (note 16)	3 496	3 236
Provision pour frais de démantèlement et autres provisions (note 15)	871	850
Passifs d'impôt différé	423	470
Passifs de gestion du risque (notes 11 et 12)	441	305
Passifs sur contrats	26	24
Obligations au titre des prestations définies et autres passifs non courants	173	202
Total du passif	7 280	7 656
Capitaux propres		
Actions ordinaires (note 17)	3 169	3 179
Actions privilégiées (note 18)	942	942
Surplus d'apport	40	42
Déficit	(2 629)	(2 458)
Cumul des autres éléments du résultat global	12	41
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	1 534	1 746
Participations ne donnant pas le contrôle (note 8)	78	97
Total des capitaux propres	1 612	1 843
Total du passif et des capitaux propres	8 892	9 499

Engagements et éventualités (note 19)

Voir les notes jointes.

États des variations des capitaux propres consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

(non audité)

Neuf mois clos le 30 septembre 2025	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Attribuables aux actionnaires	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2024	3 179	942	42	(2 458)	41	1 746	97	1 843
Perte nette	—	—	—	(102)	—	(102)	(16)	(118)
Autres éléments du résultat global								
Profits nets à la conversion des actifs nets des établissements à l'étranger, déduction faite des couvertures et des impôts	—	—	—	—	1	1	—	1
Pertes nettes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	—	—	—	—	(32)	(32)	—	(32)
Gains actuariels nets sur les régimes à prestations définies, déduction faite des impôts	—	—	—	—	2	2	—	2
Total du résultat global	—	—	—	(102)	(29)	(131)	(16)	(147)
Dividendes sur actions ordinaires (note 17)	—	—	—	(39)	—	(39)	—	(39)
Dividendes sur actions privilégiées (note 18)	—	—	—	(26)	—	(26)	—	(26)
Actions achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités («OPRA») (note 17)	(20)	—	—	(4)	—	(24)	—	(24)
Régimes de paiements fondés sur des actions et options d'achat d'actions exercées	10	—	(2)	—	—	8	—	8
Distributions déclarées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (note 8)	—	—	—	—	—	—	(3)	(3)
Solde au 30 septembre 2025	3 169	942	40	(2 629)	12	1 534	78	1 612

Neuf mois clos le 30 septembre 2024	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Attribuables aux actionnaires	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2023	3 285	942	41	(2 567)	(164)	1 537	127	1 664
Résultat net	—	—	—	268	—	268	14	282
Autres éléments du résultat global :								
Profits nets à la conversion des actifs nets des établissements à l'étranger, déduction faite des couvertures et des impôts	—	—	—	—	2	2	—	2
Profits nets sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	—	—	—	—	147	147	—	147
Gains actuariels nets sur les régimes à prestations définies, déduction faite des impôts	—	—	—	—	8	8	—	8
Total du résultat global	—	—	—	268	157	425	14	439
Dividendes sur actions ordinaires (note 17)	—	—	—	(35)	—	(35)	—	(35)
Dividendes sur actions privilégiées (note 18)	—	—	—	(26)	—	(26)	—	(26)
Actions achetées dans le cadre de l'OPRA (note 17)	(128)	—	—	14	—	(114)	—	(114)
Provision pour rachat d'actions dans le cadre du régime d'achat d'actions automatique («RAAA») (note 17)	19	—	—	—	—	19	—	19
Régimes de paiements fondés sur des actions et options d'achat d'actions exercées	15	—	(7)	—	—	8	—	8
Distributions déclarées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (note 8)	—	—	—	—	—	—	(34)	(34)
Solde au 30 septembre 2024	3 191	942	34	(2 346)	(7)	1 814	107	1 921

Voir les notes jointes.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

(non audité)	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Activités d'exploitation				
Résultat net	(54)	(22)	(118)	282
Amortissement	135	133	431	388
Profit à la vente d'actifs et autres	(3)	—	(3)	(1)
Désactualisation des provisions (note 6)	13	12	42	36
Frais de démantèlement et de remise en état réglés (note 15)	(11)	(10)	(31)	(29)
Charge (recouvrement) d'impôt différé (note 7)	3	(32)	(38)	(35)
Perte latente (profit latent) sur les activités de gestion du risque	42	59	199	(60)
(Profit latent) perte latente de change	(5)	7	15	3
Provisions et passifs sur contrat	1	—	(33)	2
Imputations pour dépréciation d'actifs (note 5)	27	20	55	26
Quote-part du résultat de placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, déduction faite des distributions reçues des placements	2	2	2	1
Autres éléments sans effet de trésorerie	(3)	12	(12)	27
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variation du fonds de roulement	147	181	509	640
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation	104	48	(94)	(59)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	251	229	415	581
Activités d'investissement				
Ajouts d'immobilisations corporelles (note 13)	(53)	(74)	(158)	(200)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(2)	(3)	(7)	(7)
Liquidités soumises à restrictions (note 16)	(20)	(23)	(1)	4
Avances sur prêt	(1)	—	(5)	—
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise	—	—	(2)	—
Augmentation des actifs financiers à long terme (note 10)	(21)	—	(128)	—
Placements	—	(1)	—	(1)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	4	1	4	3
Perte réalisée sur les instruments financiers	—	(1)	(2)	—
Diminution des créances au titre des contrats de location-financement	8	5	23	15
Dépenses de développement	1	—	(3)	(4)
Divers	2	4	2	22
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'investissement	(19)	(1)	(25)	(30)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(101)	(93)	(302)	(198)
Activités de financement				
Diminution nette des emprunts sur les facilités de crédit (note 16)	(101)	(1)	(444)	(3)
Remboursement de la dette à long terme (note 16)	(28)	(22)	(118)	(87)
Émission de dette à long terme (notes 16)	—	—	450	—
Dividendes versés sur actions ordinaires (note 17)	(19)	(19)	(55)	(54)
Dividendes versés sur actions privilégiées (note 18)	(14)	(13)	(40)	(39)
Rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'OPRA (note 17)	—	(24)	(24)	(114)
Produit tiré de l'émission d'actions ordinaires (note 17)	2	1	2	5
Distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de filiales (note 8)	(1)	(10)	(3)	(34)
Diminution des obligations locatives	—	(1)	(1)	(3)
Frais de financement et autres	(3)	—	(7)	(1)
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de financement	—	1	(1)	(5)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(164)	(88)	(241)	(335)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	(14)	48	(128)	48
Incidence de la conversion sur la trésorerie en monnaies étrangères	3	2	2	5
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(11)	50	(126)	53
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	222	351	337	348
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	211	401	211	401
Impôts au comptant (reçus) payés	(14)	19	80	56
Intérêts au comptant payés	67	54	205	187
Intérêts au comptant reçus	6	3	16	16

Voir les notes jointes.

Notes des états financiers consolidés résumés

(non audité)

(Tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

1. Renseignements sur la Société

A. Description des activités

TransAlta Corporation («TransAlta» ou la «Société») a été constituée en mars 1985 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société est devenue une société ouverte en décembre 1992. Le siège social de la Société est situé à Calgary, en Alberta.

B. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés conformément aux Normes internationales d'informations financières («IFRS») et à la Norme comptable internationale («IAS») 34, *Information financière intermédiaire*, en utilisant les mêmes méthodes comptables que celles utilisées dans les plus récents états financiers consolidés annuels audités de la Société. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ne comprennent pas toutes les informations incluses dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société. Par conséquent, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires doivent être lus avec les plus récents états financiers consolidés annuels audités de la Société disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la Société et des filiales sur lesquelles elle exerce un contrôle.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour certains instruments financiers qui sont présentés à la juste valeur.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités reflètent tous les ajustements qui consistent en des ajustements et charges récurrents réguliers qui sont, de l'avis de la direction, nécessaires à une présentation fidèle des résultats. Les résultats intermédiaires varient en raison des calendriers d'entretien des centrales, du caractère saisonnier de la demande d'électricité et des variations du prix de l'énergie. Par conséquent, les résultats résumés intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats annuels. Les résultats de TransAlta sont en partie à caractère saisonnier en raison de la nature du marché de l'électricité et des coûts du combustible connexes.

L'autorisation de publication de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été reçue du comité d'audit, des finances et des risques au nom du conseil d'administration de TransAlta (le «conseil») le 5 novembre 2025.

C. Jugements importants en matière de comptabilité et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités selon IAS 34 fait appel au jugement de la direction et exige de celle-ci qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs, des passifs, des produits et des charges, et la présentation d'information à l'égard des actifs éventuels et des passifs éventuels. Ces estimations sont assujetties à une part d'incertitude. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations en raison de facteurs comme les variations des taux d'intérêt, des taux de change, des taux d'inflation et des prix des produits de base, les changements dans la conjoncture

économique, et les modifications apportées aux lois et aux règlements.

Dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société, la direction exerce divers jugements et fait des estimations à l'égard de questions dont l'issue demeure incertaine au moment de l'établissement des estimations, et qui peuvent avoir un effet significatif sur les montants qu'elle comptabilise dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Des estimations différentes, résultant des principales variables utilisées dans les calculs ou des changements apportés aux estimations utilisées, pourraient avoir des répercussions importantes sur la situation ou la performance financière de la Société.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la juste valeur des actifs détenus en vue de la vente et de la contrepartie éventuelle à payer a été révisée en fonction des nouvelles informations obtenues durant cette période. Se reporter à la note 5.

Au cours de la période de trois mois close le 30 septembre 2025, aux fins du test de dépréciation du goodwill de l'exercice 2025, la Société a déterminé la valeur recouvrable des secteurs Hydroélectricité, Énergie éolienne et énergie solaire et Commercialisation du gaz et de l'énergie

en calculant la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen des projections actualisées des flux de trésorerie. La valeur recouvrable est établie d'après les prévisions à long terme de la Société pour les périodes allant jusqu'à la dernière mise hors service d'actifs prévue en 2086. Les évaluations de la juste valeur ainsi obtenues sont classées dans le niveau III de la hiérarchie des justes valeurs. Il n'y a eu dépréciation du goodwill dans aucun des secteurs.

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2025, aucun changement important n'a été apporté aux estimations; cependant, il existe une grande part d'incertitude relative aux estimations et un jugement est exercé pour déterminer la valeur recouvrable des secteurs Hydroélectricité, Énergie éolienne et énergie solaire et Commercialisation du gaz et de l'énergie, du fait de la sensibilité des hypothèses importantes aux flux de trésorerie futurs et de l'effet que des variations de ces hypothèses auraient sur la valeur recouvrable.

Se reporter à la note 2 Q) II) des états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la Société pour de plus amples renseignements sur les jugements importants en matière de comptabilité et les principales sources d'incertitude relatives aux estimations.

2. Modifications comptables

Les méthodes comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont conformes à celles utilisées pour la préparation des états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

A. Modifications comptables futures

La Société surveille étroitement les nouvelles normes comptables et les modifications aux normes comptables existantes publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»). Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur.

Modifications à IFRS 7 et IFRS 9, Contrats d'électricité produite à partir de sources naturelles

Le 18 décembre 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9, *Instruments financiers* et à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* afin d'améliorer l'information

à fournir sur l'incidence financière des contrats d'électricité produite à partir de sources naturelles (c.-à-d. l'énergie éolienne et solaire), qui sont souvent définis comme des contrats d'achat d'électricité. En vertu de ces contrats, la quantité d'électricité produite peut varier selon des facteurs incontrôlables, tels que les conditions météorologiques. Les modifications précisent l'application du critère «pour utilisation par l'entité», permettent la comptabilité de couverture si ces contrats sont utilisés comme instruments de couverture et ajoutent de nouvelles obligations d'information quant à l'effet de ces contrats sur la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société évalue actuellement les incidences sur les états financiers, lesquelles ne peuvent pas être raisonnablement estimées à l'heure actuelle.

Modifications à IFRS 7 et IFRS 9, Classement et évaluation des instruments financiers

Le 29 mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers*, en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026. Ces modifications ont une incidence sur IFRS 7 et IFRS 9. L'IASB a modifié les dispositions relatives au règlement des passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques ESG. La Société évalue actuellement les incidences sur les états financiers, lesquelles ne peuvent pas être raisonnablement estimées à l'heure actuelle.

IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui introduit de nouvelles exigences visant à améliorer la comparabilité de l'état du résultat net et la transparence des mesures de la performance définies par la direction et un regroupement plus utile des informations dans les états financiers. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. La Société évalue actuellement les incidences sur les états financiers, lesquelles ne peuvent pas être raisonnablement estimées à l'heure actuelle.

B. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net présenté antérieurement.

3. Produits des activités ordinaires

Ventilation des produits des activités ordinaires

Les produits de la Société sont essentiellement tirés de la vente d'énergie, de la capacité et d'attributs environnementaux et fiscaux, et des activités d'optimisation des actifs, que la Société ventile selon les groupes suivants

afin de déterminer comment les facteurs économiques influent sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires.

Trois mois clos le 30 septembre 2025	Hydro- électricité	Énergie éolienne et énergie solaire	Gaz	Transition énergé- tique	Commer- cialisation de l'énergie	Siège social ¹	Total
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients							
Électricité et autres	15	40	134	4	—	(2)	191
Attributs environnementaux et fiscaux ²	—	18	(4)	—	—	—	14
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	15	58	130	4	—	(2)	205
Produits des activités ordinaires tirés des dérivés et d'autres activités de négociation ³	23	(76)	88	78	37	2	152
Produits tirés des ventes marchandes	47	15	102	76	—	—	240
Autres ⁴	10	2	6	—	—	—	18
Total des produits des activités ordinaires	95	(1)	326	158	37	—	615
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients							
Calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires							
À un moment précis	—	6	(4)	4	—	—	6
Au fil du temps	15	52	134	—	—	(2)	199
Total des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	15	58	130	4	—	(2)	205

1) L'élimination des ventes intersociétés est prise en compte dans le segment Siège social.

2) Les attributs environnementaux et fiscaux représentent les ventes d'attributs environnementaux et de transfert de crédits d'impôt à la production qui ne sont pas combinées aux ventes d'électricité et autres.

3) Représentent les profits ou les pertes réalisés et latents des positions de couverture et de dérivés. La volatilité des prix sur les marchés des produits de base peut varier considérablement d'une période à l'autre et faire fluctuer les positions de dérivés.

4) Les autres produits des activités ordinaires comprennent les produits tirés des crédits d'impôt à la production associés aux centrales éoliennes aux États-Unis faisant l'objet d'accords sur le financement donnant droit à des avantages fiscaux, le total des produits tirés des contrats de location provenant des contrats à long terme qui respectent les critères des contrats de location simple et les autres produits divers.

Trois mois clos le 30 septembre 2024	Hydro- électricité	Énergie éolienne et énergie solaire	Gaz	Transition énergé- tique	Commer- cialisation de l'énergie	Total
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients						
Électricité et autres	7	38	116	4	—	165
Attributs environnementaux et fiscaux ¹	8	13	—	—	—	21
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	15	51	116	4	—	186
Produits des activités ordinaires tirés des dérivés et d'autres activités de négociation ²	5	(73)	61	81	55	129
Produits tirés des ventes marchandes	83	17	132	80	—	312
Autres ³	2	4	5	—	—	11
Total des produits des activités ordinaires	105	(1)	314	165	55	638
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients						
Calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires						
À un moment précis	8	13	—	3	—	24
Au fil du temps	7	38	116	1	—	162
Total des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	15	51	116	4	—	186

1) Les attributs environnementaux et fiscaux représentent les ventes d'attributs environnementaux et de transfert de crédits d'impôt à la production qui ne sont pas combinées aux ventes d'électricité et autres.

2) Représentent les profits ou les pertes réalisés et latents des positions de couverture et de dérivés. La volatilité des prix sur les marchés des produits de base peut varier considérablement d'une période à l'autre et faire fluctuer les positions de dérivés.

3) Les autres produits des activités ordinaires comprennent les produits tirés des crédits d'impôt à la production associés aux centrales éoliennes aux États-Unis faisant l'objet d'accords sur le financement donnant droit à des avantages fiscaux, le total des produits tirés des contrats de location provenant des contrats à long terme qui respectent les critères des contrats de location simple et les autres produits divers.

Neuf mois clos le 30 septembre 2025	Hydro- électricité	Énergie éolienne et énergie solaire	Gaz	Transition énergé- tique	Commer- cialisation de l'énergie	Siège social ¹	Total
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients							
Électricité et autres	33	184	494	9	9	—	729
Attributs environnementaux et fiscaux ²	70	83	7	—	—	(68)	92
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	103	267	501	9	9	(68)	821
Produits des activités ordinaires tirés des dérivés et d'autres activités de négociation ³	29	(171)	124	197	93	2	274
Produits tirés des ventes marchandes	163	48	282	178	—	—	671
Autres ⁴	15	11	13	1	—	—	40
Total des produits des activités ordinaires	310	155	920	385	102	(66)	1 806
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients							
Calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires							
À un moment précis	70	38	7	9	—	(68)	56
Au fil du temps	33	229	494	—	9	—	765
Total des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	103	267	501	9	9	(68)	821

1) L'élimination des ventes intersociétés est prise en compte dans le segment Siège social.

2) Les attributs environnementaux et fiscaux représentent les ventes d'attributs environnementaux et de transfert de crédits d'impôt à la production qui ne sont pas combinées aux ventes d'électricité et autres.

3) Représentent les profits ou les pertes réalisés et latents des positions de couverture et de dérivés. La volatilité des prix sur les marchés des produits de base peut varier considérablement d'une période à l'autre et faire fluctuer les positions de dérivés.

4) Les autres produits des activités ordinaires comprennent les produits tirés des crédits d'impôt à la production associés aux centrales éoliennes aux États-Unis faisant l'objet d'accords sur le financement donnant droit à des avantages fiscaux, le total des produits tirés des contrats de location provenant des contrats à long terme qui respectent les critères des contrats de location simple et les autres produits divers.

Neuf mois clos le 30 septembre 2024	Hydro- électricité	Énergie éolienne et énergie solaire	Gaz	Transition énergé- tique	Commer- cialisation de l'énergie	Siège social ¹	Total
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients							
Électricité et autres	23	168	353	10	—	—	554
Attributs environnementaux et fiscaux ²	61	61	—	—	—	(34)	88
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	84	229	353	10	—	(34)	642
Produits des activités ordinaires tirés des dérivés et d'autres activités de négociation ³	15	(53)	218	226	154	—	560
Produits tirés des ventes marchandes	210	52	441	225	—	—	928
Autres ⁴	7	11	19	—	—	—	37
Total des produits des activités ordinaires	316	239	1 031	461	154	(34)	2 167
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients							
Calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires							
À un moment précis	61	61	—	9	—	(34)	97
Au fil du temps	23	168	353	1	—	—	545
Total des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	84	229	353	10	—	(34)	642

1) L'élimination des ventes intersociétés est prise en compte dans le segment Siège social.

2) Les attributs environnementaux et fiscaux représentent les ventes d'attributs environnementaux et de transfert de crédits d'impôt à la production qui ne sont pas combinées aux ventes d'électricité et autres.

3) Représentent les profits ou les pertes réalisés et latents des positions de couverture et de dérivés. La volatilité des prix sur les marchés des produits de base peut varier considérablement d'une période à l'autre et faire fluctuer les positions de dérivés.

4) Les autres produits des activités ordinaires comprennent les produits tirés des crédits d'impôt à la production associés aux centrales éoliennes aux États-Unis faisant l'objet d'accords sur le financement donnant droit à des avantages fiscaux, le total des produits tirés des contrats de location provenant des contrats à long terme qui respectent les critères des contrats de location simple et les autres produits divers.

4. Charges selon leur nature

Charges liées aux coûts du combustible et des achats d'électricité, ainsi qu'aux activités d'exploitation, d'entretien et d'administration

Les charges liées aux coûts du combustible et des achats d'électricité, ainsi qu'aux activités d'exploitation, d'entretien et d'administration sont classées selon leur nature comme suit :

	Trois mois clos les 30 septembre				Neuf mois clos les 30 septembre			
	2025		2024		2025		2024	
	Coûts du combustible et des achats d'électricité	Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	Coûts du combustible et des achats d'électricité	Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	Coûts du combustible et des achats d'électricité	Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	Coûts du combustible et des achats d'électricité	Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration
Coûts du combustible – gaz	91	—	81	—	321	—	264	—
Coûts du combustible – charbon	42	—	41	—	96	—	78	—
Redevances, coûts de location des terrains et autres coûts directs	6	—	5	—	22	—	23	—
Achats d'électricité	88	—	86	—	238	—	325	—
Salaires et avantages sociaux	—	81	—	67	—	234	—	201
Autres charges d'exploitation	—	98	—	76	—	291	—	220
Total	227	179	213	143	677	525	690	421

Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration

Les charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2025 se sont élevées à respectivement 179 millions de dollars et 525 millions de dollars (143 millions de dollars et 421 millions de dollars pour les périodes correspondantes closes le 30 septembre 2024) et comprenaient les coûts à l'appui des initiatives stratégiques de croissance, les dépenses liées à l'exploitation des centrales de Heartland Generation («Heartland») et les coûts et dépenses connexes du siège social en lien avec la planification, la conception et l'implantation d'une mise à niveau du progiciel de gestion intégré de la Société.

Coûts de conformité liés au carbone

Au 30 septembre 2025, la Société disposait de 443 067 crédits d'émission en stock qui ont été achetés en externe d'une valeur comptable de 21 millions de dollars (460 585 crédits d'émission d'une valeur comptable de 18 millions de dollars au 31 décembre 2024). La Société dispose également de 1 555 309 crédits d'émission admissibles des secteurs Énergie éolienne et énergie solaire et Hydroélectricité d'une valeur comptable de néant généré

en interne (2 109 491 crédits d'émission au 31 décembre 2024).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la Société a utilisé 1 498 447 crédits d'émission (978 894 crédits d'émission au 30 septembre 2024) ayant une valeur comptable de 17 millions de dollars (valeur comptable de 22 millions de dollars au 30 septembre 2024) afin de régler une partie de son obligation de conformité liée au carbone de 2024 (obligation de conformité liée au carbone de 2023 au 30 septembre 2024). Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, un montant de 103 millions de dollars a été comptabilisé en réduction des coûts de conformité liés au carbone de la Société (42 millions de dollars au 30 septembre 2024).

Les crédits d'émission peuvent être vendus en externe ou utilisés pour compenser les obligations d'émissions futures de nos centrales au gaz situées en Alberta où les coûts de conformité liés au carbone devraient augmenter, ce qui réduira les coûts au comptant de conformité liés au carbone au cours de l'exercice du règlement. Les coûts de conformité liés au carbone liés à l'obligation de 2024 étaient de 80 \$ la tonne et ont augmenté pour passer à 95 \$ la tonne en 2025.

5. Imputations pour dépréciation d'actifs

La Société a comptabilisé les imputations pour (reprises de) dépréciation d'actifs qui suivent :

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Imputation pour dépréciation, déduction faite des reprises de dépréciation liées aux parcs éoliens et solaires	20	—	20	—
Variations de la provision pour frais de démantèlement et de remise en état d'actifs mis hors service ¹	4	17	22	14
Frais de mise en valeur de projets ²	—	3	7	12
Reprise de dépréciation liée à l'équipement du secteur Transition énergétique	—	—	(31)	—
Imputations pour dépréciation liées aux dessaisissements exigés	3	—	37	—
Imputations pour dépréciation d'actifs	27	20	55	26

1) Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes les 30 septembre 2025 et 2024, la Société a comptabilisé des imputations pour dépréciation d'actifs en raison des variations des taux d'actualisation.

2) Au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2025 et 2024, la Société a comptabilisé une imputation pour dépréciation d'actifs dans le secteur Siège social en lien avec des projets qui ne sont plus en cours.

Parcs éoliens et solaires

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2025, des évaluations internes ont révélé que la valeur comptable de quatre parcs éoliens dépassait la juste valeur diminuée des coûts de sortie principalement en raison de la mise à jour des profils de production et des hypothèses relatives à la baisse des prix de l'électricité, ce qui a eu une incidence défavorable sur les flux de trésorerie futurs estimatifs et entraîné une imputation pour dépréciation de 37 millions de dollars. La valeur recouvrable de 363 millions de dollars pour ces quatre parcs éoliens était fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie obtenue en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie et a été classée dans le niveau III de la hiérarchie des justes valeurs. Les taux d'actualisation utilisés dans les évaluations de la juste valeur variaient de 5,53 % à 7,24 %.

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2025, la Société a comptabilisé des reprises de dépréciation d'un parc éolien et d'une centrale solaire qui avaient été dépréciés antérieurement. Les reprises de dépréciation de 17 millions de dollars découlent principalement des changements dans les hypothèses sur les prix de l'électricité, qui ont eu une incidence favorable sur les flux de trésorerie futurs estimatifs. La valeur recouvrable de 233 millions de dollars pour ces deux parcs éoliens était

fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie obtenue en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie et a été classée dans le niveau III de la hiérarchie des justes valeurs. Les taux d'actualisation utilisés dans les évaluations de la juste valeur variaient de 6,10 % à 7,24 %.

Vente d'équipement du secteur Transition énergétique

Le 20 mars 2025, la Société a conclu un accord visant la vente d'équipement de production du secteur Transition énergétique qui avait subi une perte de valeur, la clôture de la vente étant prévue au quatrième trimestre de 2025. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la Société a comptabilisé une reprise de dépréciation d'actifs de 31 millions de dollars à l'égard d'une perte de valeur déjà comptabilisée et a transféré l'équipement de production concerné et les passifs de démantèlement connexes aux actifs détenus en vue de la vente et passifs détenus en vue de la vente.

Dessaisissements exigés

Afin de répondre aux exigences du Bureau de la concurrence du gouvernement fédéral en lien avec l'acquisition de Heartland, la Société a conclu un consentement avec le commissaire de la concurrence en vertu duquel la Société a convenu de se départir des centrales Poplar Hill et Rainbow

Lake de Heartland (les «dessaisissements exigés») à la suite de la clôture de l'acquisition le 4 décembre 2024.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 37 millions de dollars liée aux actifs détenus en vue de la vente au titre des dessaisissements exigés dans le secteur Gaz, en raison des attentes actualisées à l'égard de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Une réduction

correspondante de la contrepartie éventuelle à payer a également été comptabilisée. La contrepartie éventuelle à payer au 30 septembre 2025 d'une valeur de 15 millions de dollars (81 millions de dollars au 31 décembre 2024) a été calculée en fonction du produit de la vente prévu et des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation relatifs aux dessaisissements exigés, jusqu'à la date de la vente.

6. Charge d'intérêts

Les composantes de la charge d'intérêts sont comme suit :

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Intérêt sur la dette	53	49	156	148
Intérêt sur les débentures échangeables ¹	6	7	18	22
Intérêt sur les actions privilégiées échangeables ²	7	7	21	21
Intérêts incorporés dans le coût de l'actif (note 13)	—	—	—	(16)
Intérêts sur les obligations locatives	1	2	8	7
Frais liés à la facilité de crédit, frais bancaires et autres	5	6	21	14
Désactualisation des provisions (note 15)	13	12	42	36
Charge d'intérêts	85	83	266	232

1) Le 1^{er} mai 2019, Brookfield a investi 350 millions de dollars en échange de débentures subordonnées non garanties portant intérêt à 7 % échéant le 1^{er} mai 2039.

2) Le 30 octobre 2020, Brookfield a investi 400 millions de dollars dans la Société en échange d'actions privilégiées de premier rang rachetables (série I) au gré du porteur ou de l'émetteur. Les actions privilégiées de série I sont comptabilisées comme une dette courante et les dividendes sur actions privilégiées échangeables sont comptabilisés à titre de charge d'intérêts. Le 22 octobre 2025, la Société a déclaré un dividende de 7 millions de dollars sur les actions privilégiées de série I au taux fixe de 1,764 % par action payable le 1^{er} décembre 2025.

7. Impôts sur le résultat

Les composantes de la charge d'impôts sur le résultat sont comme suit :

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
(Recouvrement) charge d'impôt exigible	(2)	63	57	123
(Recouvrement) charge d'impôt différé lié à la naissance et à la résorption des différences temporaires	(15)	(28)	(77)	(9)
Réduction (reprise de réduction) de valeur des actifs d'impôt différé non comptabilisés ¹	18	(4)	39	(26)
Charge d'impôts sur le résultat	1	31	19	88
(Recouvrement) charge d'impôt exigible	(2)	63	57	123
Charge (recouvrement) d'impôt différé	3	(32)	(38)	(35)
Charge d'impôts sur le résultat	1	31	19	88

1) Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2025, la Société a comptabilisé des réductions de respectivement 18 millions de dollars et 39 millions de dollars des actifs d'impôt différé (reprise de réduction de 4 millions de dollars et 26 millions de dollars respectivement pour les périodes correspondantes closes le 30 septembre 2024). Les actifs d'impôt différé ont trait principalement aux avantages fiscaux découlant des pertes fiscales subies dans le cadre des activités de la Société aux États-Unis détenues directement et à d'autres différences déductibles.

8. Participations ne donnant pas le contrôle

Les filiales et les entreprises de la Société ayant des participations ne donnant pas le contrôle sont présentées dans le tableau qui suit :

Filiale/entreprise	Détenteur de participation ne donnant pas le contrôle	Participation ne donnant pas le contrôle au 30 septembre 2025	Participation ne donnant pas le contrôle au 31 décembre 2024	Participation ne donnant pas le contrôle au 30 septembre 2024
TransAlta Cogeneration LP	Canadian Power Holdings Inc.	49,99 %	49,99 %	49,99 %
Kent Hills Wind LP	Natural Forces Technologies Inc.	17,00 %	17,00 %	17,00 %

TransAlta Cogeneration LP («TA Cogen») exploite un portefeuille de centrales de cogénération au Canada et détient une participation de 50 % dans Sheerness, une centrale alimentée au gaz naturel.

Kent Hills Wind LP, une filiale, détient et exploite le parc éolien de Kent Hills (unités 1, 2 et 3) d'une capacité de 167 MW situé au Nouveau-Brunswick.

Les informations financières relatives à des filiales ayant d'importantes participations ne donnant pas le contrôle se résument comme suit :

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle				
TransAlta Cogeneration LP	(3)	2	(16)	14
Kent Hills Wind LP	(2)	(1)	—	—
	(5)	1	(16)	14
Total du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle				
TransAlta Cogeneration LP	(3)	2	(16)	14
Kent Hills Wind LP	(2)	(1)	—	—
	(5)	1	(16)	14
Distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle				
TransAlta Cogeneration LP	1	10	3	34
Kent Hills Wind LP	—	—	—	—
	1	10	3	34

Aux	30 sept. 2025	31 déc. 2024
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		
TransAlta Cogeneration LP	(27)	(46)
Kent Hills Wind LP	(51)	(51)
	(78)	(97)

9. Créances clients et autres débiteurs, et dettes fournisseurs, charges à payer et autres passifs courants

	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Créances clients	601	570
Garanties fournies (note 12)	88	124
Partie courante des créances au titre des contrats de location-financement	30	30
Partie courante du prêt à recevoir	—	1
Impôts sur le résultat à recevoir	49	42
Créances clients et autres débiteurs	768	767

	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Dettes fournisseurs et charges à payer	568	694
Impôts sur le résultat à payer	10	23
Intérêts à payer	21	17
Partie courante des passifs sur contrats	31	12
Passifs détenus en vue de la vente (note 14)	7	1
Garanties détenues (note 12)	—	9
Dettes fournisseurs, charges à payer et autres passifs courants	637	756

10. Actifs financiers à long terme

Nova Clean Energy, LLC

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la Société a consenti un prêt à terme de 75 millions de dollars américains et une facilité renouvelable de 100 millions de dollars américains à Nova Clean Energy, LLC («Nova»), qui œuvre dans le développement de projets dans le secteur des énergies renouvelables. Au 30 septembre 2025, des sommes de 26 millions de dollars américains et 64 millions de dollars américains avaient été prélevés respectivement sur la facilité d'emprunt à terme et sur la facilité renouvelable. Ces facilités sont classées comme des actifs financiers et évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net («JVRN»). Le solde du capital sur l'emprunt à terme et aux termes de la facilité renouvelable porte intérêt à

un taux annuel de sept pour cent, les intérêts étant payés trimestriellement. La facilité d'emprunt à terme et la facilité renouvelable ont une durée de respectivement six et cinq ans, sauf en cas de remboursement accéléré. Le prêt à terme est convertible en capitaux propres en tout temps au gré de la Société, et tout autre engagement de prêt à terme non utilisé au moment de la conversion serait résilié. Le prêt à terme et la facilité renouvelable sont assujettis aux conditions financières et aux clauses restrictives habituelles qui peuvent limiter la capacité de Nova d'accéder aux fonds. Cet investissement dans Nova confère à la Société le droit exclusif d'acheter les projets de développement en phase avancée de Nova dans l'ouest des États-Unis.

11. Instruments financiers

A. Actifs financiers et passifs financiers – classement et évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués régulièrement au coût, à la juste valeur ou au coût amorti.

B. Juste valeur des instruments financiers

I. Évaluations des justes valeurs de niveaux I, II et III

Les classements de niveaux I, II et III de la hiérarchie des justes valeurs utilisée par la Société sont définis ci-après. L'évaluation à la juste valeur d'un instrument financier est incluse dans un seul des trois niveaux, le calcul de celle-ci étant fondé sur les données d'entrée du niveau le plus bas qui sont importantes pour établir la juste valeur. Le classement de niveau III est le niveau de classement le plus bas de la hiérarchie des justes valeurs.

a. Niveau I

Les justes valeurs sont calculées en utilisant les cours du marché (non rajustés) dans les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels la Société a accès à la date d'évaluation.

b. Niveau II

Les justes valeurs sont évaluées, directement ou indirectement, au moyen de données qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné.

Les justes valeurs de niveau II sont déterminées par l'utilisation des cours sur des marchés actifs, qui sont dans certains cas ajustés pour tenir compte des facteurs propres aux actifs ou aux passifs, comme les écarts de base, l'évaluation du crédit et les écarts liés à l'emplacement.

Les instruments financiers au titre des activités de gestion du risque lié aux produits de base classés dans le niveau II de la Société comprennent les instruments dérivés négociés hors Bourse dont les valeurs sont fondées sur les courbes observables des contrats à terme normalisés sur produits de base ainsi que les instruments dérivés dont les données d'entrée sont validées par les cours des courtiers ou par d'autres fournisseurs de données de marché accessibles au public. Les justes valeurs de niveau II sont également déterminées en utilisant des techniques d'évaluation, comme

les modèles d'évaluation des options et les formules d'interpolation, où les données d'entrée sont facilement observables.

Pour calculer les justes valeurs de niveau II des autres actifs et passifs de gestion du risque, la Société utilise des données d'entrée observables autres que les cours du marché non ajustés qui sont observables pour l'actif ou le passif, comme les courbes de rendement du taux d'intérêt et les taux de change. Pour certains instruments financiers au titre desquels le volume des transactions est insuffisant ou les transactions ne sont pas récentes, la Société se fie aux données d'entrée sur les taux d'intérêt et les taux de change similaires et à d'autres informations de tiers comme les écarts de crédit.

c. Niveau III

Les justes valeurs sont calculées en utilisant des données d'entrée sur les actifs ou les passifs qui ne sont pas facilement observables.

Pour ce qui est des actifs et des passifs qui sont comptabilisés à la juste valeur de manière récurrente, la Société détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant le classement (d'après la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

À l'exception des actifs financiers à long terme mentionnés à la section IV ci-après, aucun changement n'est intervenu dans les processus d'évaluation, les techniques d'évaluation et les types de données d'entrée utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de la Société au cours de la période. Se reporter à la note 14 des états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la Société pour de plus amples renseignements.

II. Actifs et passifs de gestion du risque lié aux produits de base

Les actifs et les passifs de gestion du risque lié aux produits de base comprennent les actifs et passifs de gestion du risque qui sont utilisés dans les secteurs Commercialisation de l'énergie et Production dans le cadre des activités de négociation et de certaines activités d'impartition. Dans la

mesure du possible, les variations des actifs et des passifs nets de gestion du risque pour les positions des éléments autres que de couverture sont reflétées dans le résultat de ces secteurs.

Les actifs et les passifs de gestion du risque lié aux produits de base sont classés selon leur niveau de juste valeur au 30 septembre 2025 : niveau I – actif net de 5 millions de dollars (passif net de 12 millions de dollars au 31 décembre 2024), niveau II – passif net de 32 millions de dollars (passif net de 2 millions de dollars au

31 décembre 2024) et niveau III – passif net de 375 millions de dollars (passif net de 153 millions de dollars au 31 décembre 2024).

Les variations importantes des actifs (passifs) nets de gestion du risque lié aux produits de base au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 découlent essentiellement de la volatilité des prix du marché sur plusieurs marchés à la fois pour les contrats existants et les nouveaux contrats ainsi que les règlements de contrats.

Le tableau suivant résume les facteurs clés ayant une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs de gestion du risque lié aux produits de base de niveau III au cours des périodes de neuf mois closes respectivement les 30 septembre 2025 et 2024 :

	Neuf mois clos le 30 septembre 2025			Neuf mois clos le 30 septembre 2024		
	Couver- tures	Éléments autres que de couverture	Total	Couver- tures	Éléments autres que de couverture	Total
Solde d'ouverture	—	(153)	(153)	—	(147)	(147)
Variations attribuables aux :						
Variations des prix du marché pour les contrats existants	—	(184)	(184)	—	(21)	(21)
Variations des prix du marché pour les nouveaux contrats	—	4	4	—	8	8
Contrats réglés	—	(46)	(46)	—	24	24
Variation des taux de change	—	4	4	—	(6)	(6)
Passifs nets de gestion du risque à la fin de la période	—	(375)	(375)	—	(142)	(142)
Informations supplémentaires sur le niveau III :						
Total des pertes compris dans le résultat avant impôts sur le résultat	—	(176)	(176)	—	(19)	(19)
(Pertes) profits latents compris dans le résultat avant impôts sur le résultat liés aux passifs nets détenus à la fin de la période	—	(222)	(222)	—	5	5

Au 30 septembre 2025, le solde total des actifs de gestion du risque de niveau III s'élevait à 56 millions de dollars (110 millions de dollars au 31 décembre 2024) et le solde total des passifs de gestion du risque de niveau III s'élevait à 431 millions de dollars (263 millions de dollars au 31 décembre 2024). Les passifs nets de gestion du risque ont augmenté principalement en raison des variations défavorables des prix du marché et des contrats réglés.

Les informations sur les contrats ou les groupes de contrats au titre des activités de gestion du risque qui sont inclus dans les évaluations de niveau III et les données d'entrée non observables et les sensibilités qui s'y rattachent sont présentées dans le tableau suivant.

Elles tiennent compte de l'incidence sur la juste valeur de l'actualisation, des ajustements relatifs à la liquidité et des ajustements de la valeur de crédit; toutefois, l'incidence compensatoire potentielle des positions de niveau II n'est pas prise en compte. La fourchette de sensibilité des justes valeurs de base est établie à l'aide d'autres hypothèses raisonnablement possibles pour les principales données d'entrée non observables, qui peuvent comprendre les prix à terme des produits de base, la volatilité des prix et des corrélations des produits de base, le volume des livraisons, les taux d'indexation et le coût de l'approvisionnement.

Le classement de niveau III comprend plusieurs contrats de vente d'énergie éolienne à long terme, y compris des contrats fondés sur les écarts et des contrats d'achat d'électricité

virtuels, qui sont comptabilisées à titre d'instruments dérivés à des fins comptables. La sensibilité reflète les incidences potentielles sur la juste valeur de ces contrats d'énergie

éolienne à long terme. Ces ventes d'énergie éolienne à long terme sont soutenues par des actifs physiques afin de réduire efficacement notre risque de marché.

Au

30 septembre 2025

Description	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Variation raisonnablement possible	Variation possible de la juste valeur ¹
Ventes d'énergie éolienne à long terme – est des États-Unis	Prévisions de prix à long terme	Prix de l'électricité à terme non liquides (par MWh)	Baisse ou hausse du prix de 6 \$ US	+26 / -44
		Prix des crédits d'énergie renouvelable à terme non liquides ² (par unité)	Baisse du prix de 4 \$ US ou hausse de 17 \$ US	
		Escomptes sur l'énergie éolienne	Baisse de 0 % ou hausse de 5 %	
Ventes d'énergie éolienne à long terme – Canada	Prévisions de prix à long terme	Prix de l'électricité à terme non liquides (par MWh)	Baisse du prix de 32 \$ ou hausse de 10 \$	+68 / -20
		Escomptes sur l'énergie éolienne	Baisse de 5 % ou hausse de 5 %	
Ventes d'énergie éolienne à long terme – centre des États-Unis	Prévisions de prix à long terme	Prix de l'électricité à terme non liquides (par MWh)	Baisse du prix de 11 \$ US ou hausse de 3 \$ US	+78 / -48
		Escomptes sur l'énergie éolienne	Baisse de 2 % ou hausse de 5 %	

1) La variation possible de la juste valeur représente l'augmentation ou la diminution totale de la juste valeur comptabilisée qui pourrait découler des variations raisonnablement possibles de toutes les données d'entrées non observables.

2) Crédits d'énergie renouvelable.

Au

31 décembre 2024

Description	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Variation raisonnablement possible	Variation possible de la juste valeur ¹
Ventes d'énergie éolienne à long terme – est des États-Unis	Prévisions de prix à long terme	Prix de l'électricité à terme non liquides (par MWh)	Baisse ou hausse du prix de 6 \$ US	+42 / -30
		Prix des crédits d'énergie renouvelable à terme non liquides ² (par unité)	Baisse du prix de 12 \$ US ou hausse de 8 \$ US	
		Escomptes sur l'énergie éolienne	Baisse de 0 % ou hausse de 6 %	
Ventes d'énergie éolienne à long terme – Canada	Prévisions de prix à long terme	Prix de l'électricité à terme non liquides (par MWh)	Baisse du prix de 57 \$ ou hausse de 10 \$	+53 / -17
		Escomptes sur l'énergie éolienne	Baisse de 15 % ou hausse de 5 %	
Ventes d'énergie éolienne à long terme – centre des États-Unis	Prévisions de prix à long terme	Prix de l'électricité à terme non liquides (par MWh)	Baisse du prix de 4 \$ US ou hausse de 3 \$ US	+84 / -77
		Escomptes sur l'énergie éolienne	Baisse de 2 % ou hausse de 2 %	

1) La variation possible de la juste valeur représente l'augmentation ou la diminution totale de la juste valeur comptabilisée qui pourrait découler des variations raisonnablement possibles de toutes les données d'entrées non observables.

2) Crédits d'énergie renouvelable.

a. Ventes d'énergie éolienne à long terme – est des États-Unis

La Société est partie à un contrat à long terme fondé sur les écarts visant l'enlèvement de la totalité de la production de son parc éolien Big Level d'une capacité de 90 MW. Le contrat à long terme fondé sur les écarts, jumelé à la vente de l'électricité produite dans l'interconnexion de PJM au cours du marché en vigueur et en temps réel de l'énergie, donne lieu à un prix contractuel fixe par MWh selon une approximation de la production. Aux termes du contrat fondé sur les écarts, si le cours du marché est moins élevé que le prix contractuel fixe, le client paie la différence à la Société et si le cours du marché est plus élevé que le prix contractuel fixe, la Société rembourse la différence au client. Le client est également autorisé à prendre physiquement livraison des attributs environnementaux. Le contrat arrive à échéance en décembre 2034. Il est comptabilisé à titre de dérivé et les variations de la juste valeur sont présentées dans les produits des activités ordinaires.

b. Ventes d'énergie éolienne à long terme – Canada

En Alberta, la Société est partie à deux contrats d'achat d'électricité virtuels («CAÉV») visant l'enlèvement de la totalité de la production du parc éolien Garden Plain de 130 MW. Les CAÉV, jumelés à la vente d'électricité produite sur le marché énergétique de l'Alberta au prix du pool, donnent lieu à des prix contractuels fixes par MWh. Aux termes des CAÉV, si le prix du pool est moins élevé que le prix contractuel fixe, les clients paient la différence à la Société et si le prix du pool est plus élevé que le prix contractuel fixe, la Société rembourse la différence aux clients. Les clients sont également autorisés à prendre physiquement livraison des attributs environnementaux. Les deux CAÉV sont entrés en vigueur à la mise en service du parc en août 2023 et resteront en vigueur respectivement jusqu'au troisième trimestre de 2041 et troisième trimestre de 2035.

Les composantes énergie de ces contrats sont comptabilisées comme dérivés et les variations de la juste valeur sont présentées dans les produits des activités ordinaires.

c. Ventes d'énergie éolienne à long terme – centre des États-Unis

La Société est partie à deux CAÉV à long terme visant la totalité de la production des parcs éoliens White Rock East et White Rock West de 302 MW. Les CAÉV, jumelés à la vente

d'électricité produite sur le marché du Southwest Power Pool («SPP») des États-Unis au prix établi pour le nœud pertinent, donnent lieu à des prix contractuels fixes par MWh. Aux termes des CAÉV, si le prix du SPP est moins élevé que le prix contractuel fixe, le client paie la différence à la Société et si le prix du SPP est plus élevé que le prix contractuel fixe, la Société rembourse la différence au client. Le client est également autorisé à prendre physiquement livraison des attributs environnementaux. Les CAÉV sont entrés en vigueur à la mise en service des parcs éoliens au deuxième trimestre de 2024 et resteront en vigueur respectivement jusqu'au deuxième trimestre de 2039 et quatrième trimestre de 2038.

La Société est également partie à un CAÉV visant l'enlèvement de la totalité de la production du parc éolien Horizon Hill de 202 MW. Le CAÉV, jumelé à la vente d'électricité produite sur le marché du SPP au prix établi pour le nœud pertinent, donne lieu à un prix contractuel fixe par MWh. Aux termes du CAÉV, si le prix du SPP est moins élevé que le prix contractuel fixe, le client paie la différence à la Société et si le prix du SPP est plus élevé que le prix contractuel fixe, la Société rembourse la différence au client. Le client est également autorisé à prendre physiquement livraison des attributs environnementaux. Le CAÉV est entré en vigueur dès la mise en service du parc éolien au deuxième trimestre de 2024 et restera en vigueur jusqu'au deuxième trimestre de 2044.

Les composantes énergie de ces contrats sont comptabilisées comme dérivés et les variations de la juste valeur sont présentées dans les produits des activités ordinaires.

III. Autres actifs et passifs de gestion du risque

Les autres actifs et passifs de gestion du risque incluent principalement les actifs et passifs de gestion du risque qui sont utilisés dans la gestion des risques liés aux transactions sur les produits non énergétiques, comme les taux d'intérêt, l'investissement net dans des établissements à l'étranger et d'autres risques de change. La comptabilité de couverture n'est pas toujours utilisée.

Les autres actifs et passifs de gestion du risque, totalisant un actif net d'une juste valeur de 8 millions de dollars au 30 septembre 2025 (passif net de 4 millions de dollars au 31 décembre 2024), sont classés au niveau II de la hiérarchie des justes valeurs.

IV. Autres actifs et passifs financiers

	Juste valeur ¹			Valeur comptable totale ¹
	Niveau II	Niveau III	Total	
Titres échangeables au 30 septembre 2025	752	—	752	750
Dette à long terme au 30 septembre 2025	3 358	—	3 358	3 517
Actifs financiers à long terme au 30 septembre 2025 ²	—	125	125	125
Prêt à recevoir au 30 septembre 2025 ³	29	—	29	29
Titres échangeables au 31 décembre 2024	739	—	739	750
Dette à long terme au 31 décembre 2024	3 447	—	3 447	3 657
Prêt à recevoir au 31 décembre 2024 ³	25	—	25	25

1) Comprend la partie courante.

2) Se reporter à la note 10 pour plus de précisions.

3) Inclus dans les autres actifs.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la Société a consenti une facilité d'emprunt à terme de 75 millions de dollars américains, laquelle est convertible en capitaux propres en tout temps, et une facilité renouvelable de 100 millions de dollars américains à Nova (collectivement, les «facilités de Nova»). Se reporter à la note 10 pour plus de précisions. Les facilités de Nova sont classées comme des actifs financiers et évaluées à la JVRN. La juste valeur des facilités de Nova est classée au niveau III de la hiérarchie des justes valeurs, leur juste valeur étant établie au moyen d'un modèle binomial comportant de multiples données d'entrée, comme la volatilité et le prix des actions, et pour lequel il n'y a pas de données de marché observables disponibles. Les facilités de Nova sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle représente les montants prélevés. Il n'y a eu aucune fluctuation importante de la juste valeur, et ce jusqu'à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des débiteures, des billets de premier rang et des titres échangeables de la Société sont établies en utilisant les prix observés sur les marchés secondaires. Les justes valeurs de la dette sans recours et d'autres dettes à long terme sont établies en calculant un prix implicite reposant sur une évaluation courante du rendement à l'échéance.

La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers à court terme (trésorerie et équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions, créances clients, garanties fournies, découvert bancaire, dettes fournisseurs et charges à payer, garanties détenues et dividendes à verser) se rapproche de leur juste valeur compte tenu de la nature liquide de l'actif ou du passif. La juste valeur des actifs financiers à long terme et des créances au titre des contrats de location-financement se rapproche de leur valeur comptable du fait que les montants à recevoir représentent les flux de trésorerie provenant des remboursements du principal et des intérêts.

C. Profits et pertes initiaux

La majorité des instruments dérivés négociés par la Société est fondée sur les cours ajustés à une Bourse active ou dépasse la période pour laquelle des cours cotés sont disponibles. Les justes valeurs de ces dérivés sont établies en utilisant des données d'entrée qui ne sont pas facilement observables. Se reporter à la rubrique B de la présente note 11 pour les techniques d'évaluation utilisées pour les justes valeurs de niveau III. Dans certains cas, une différence peut surgir entre la juste valeur d'un instrument financier à la comptabilisation initiale (le «prix de transaction») et le montant calculé selon le modèle d'évaluation. Ce profit latent ou cette perte latente est comptabilisé en résultat net

seulement si la juste valeur de l'instrument est attestée par un prix du marché qui est coté sur un marché actif, des transactions observables dans le marché actuel qui sont essentiellement les mêmes, ou une technique d'évaluation qui utilise des données d'entrée du marché observables. Lorsque ces critères ne sont pas respectés, la différence est différée dans les états de la situation financière consolidés résumés dans les actifs et passifs de gestion du risque et est comptabilisée en résultat net sur la durée du contrat correspondant. Depuis le 1^{er} janvier 2025, la différence est calibrée au moment de la comptabilisation initiale, et les profits et pertes initiaux ne sont pas comptabilisés.

La différence entre le prix de transaction et la juste valeur établie selon le modèle d'évaluation, à comptabiliser dans le résultat net, et le rapprochement des variations se présentent comme suit :

Neuf mois clos le 30 septembre	2025	2024
Profit net non amorti au début de la période	11	3
Nouveaux profits initiaux	—	18
Variation découlant de la modification de contrats	—	2
Variation des taux de change	1	(1)
Amortissement comptabilisé dans le résultat net au cours de la période	(25)	(13)
(Perte nette non amortie) profit net non amorti à la fin de la période	(13)	9

12. Activités de gestion du risque

A. Stratégie de gestion du risque

La Société est exposée au risque de marché en raison des variations des prix de produits de base, des taux de change, des taux d'intérêt, du risque de crédit et du risque de liquidité. Ces risques ont une incidence sur le résultat de la Société et sur la valeur des instruments financiers connexes qu'elle détient. Dans certains cas, la Société cherche à atténuer l'incidence de ces risques en utilisant des instruments dérivés

pour couvrir son exposition à ces risques. La stratégie, les politiques et les contrôles de gestion du risque de la Société sont conçus de sorte que les risques qu'elle assume respectent les objectifs internes de la Société et sa tolérance au risque. Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels audités de 2024 pour plus de détails sur les activités de gestion du risque de la Société.

B. Actifs et passifs nets de gestion du risque

Globalement, les actifs (passifs) nets de gestion du risque se présentent comme suit :

Au 30 septembre 2025

	Couvertures de flux de trésorerie	Non désignés comme couvertures	Total
Gestion du risque lié aux produits de base			
Courants	10	(3)	7
Non courants	—	(409)	(409)
Passifs nets de gestion du risque lié aux produits de base	10	(412)	(402)
Divers			
Courants	—	2	2
Non courants	—	6	6
Autres actifs nets de gestion du risque	—	8	8
Total des actifs (passifs) nets de gestion du risque	10	(404)	(394)

Au 31 décembre 2024

	Couvertures de flux de trésorerie	Non désignés comme couvertures	Total
Gestion du risque lié aux produits de base			
Courants	45	8	53
Non courants	—	(220)	(220)
Actifs (passifs) nets de gestion du risque lié aux produits de base	45	(212)	(167)
Divers			
Courants	—	(12)	(12)
Non courants	—	8	8
Autres passifs nets de gestion du risque	—	(4)	(4)
Total des actifs (passifs) nets de gestion du risque	45	(216)	(171)

C. Nature et étendue des risques découlant des instruments financiers

I. Risque de marché

i. Risque lié au prix des produits de base – négociation pour compte propre

Le secteur Commercialisation de l'énergie de la Société mène les activités de négociation pour compte propre et a recours à divers instruments pour gérer le risque, réaliser des produits de négociation et acquérir des renseignements sur le marché.

Une mesure de la valeur à risque («VaR») donne, à un niveau de confiance précis, une perte maximale estimée avant impôts qui pourrait être subie sur une période donnée. La VaR sert à déterminer les variations possibles de la valeur du portefeuille de négociation pour compte propre de la Société, sur une période de trois jours avec un niveau de confiance de 95 %, résultant des fluctuations normales du marché. Les fluctuations des prix du marché associés aux activités de négociation pour compte propre influent sur le résultat net de la période au cours de laquelle elles se produisent. La VaR au 30 septembre 2025 liée aux activités de négociation pour compte propre de la Société était de 1 million de dollars (3 millions de dollars au 31 décembre 2024).

ii. Risque lié au prix des produits de base – production

Les secteurs de production utilisent divers contrats sur produits de base afin de gérer le risque lié au prix des produits de base découlant de la production d'électricité, des achats de combustible, des émissions et des sous-produits qu'ils jugent appropriés. Une politique de gestion du risque lié aux produits de base est dressée et approuvée chaque année et décrit les stratégies de couverture prévues associées aux

actifs de production de la Société et aux risques correspondants liés aux produits de base. Les contrôles incluent des restrictions sur les instruments autorisés, des examens par la direction des divers portefeuilles et l'approbation des transactions sur les actifs susceptibles d'accroître la volatilité potentielle du résultat net présenté par la Société.

Au 30 septembre 2025, la VaR liée aux instruments dérivés sur les produits de base de la Société utilisés dans les activités de couverture de la production s'établissait à 2 millions de dollars (8 millions de dollars au 31 décembre 2024). En ce qui concerne les positions et couvertures économiques qui ne répondent pas aux conditions d'application de la comptabilité de couverture ou les transactions d'optimisation à court terme comme les rachats conclus afin de compenser les positions de couverture existantes, ces transactions sont évaluées à la valeur du marché, les variations des prix du marché liées à celles-ci ayant une incidence sur le résultat net de la période pendant laquelle elles surviennent. Au 30 septembre 2025, la VaR liée à ces transactions s'établissait à 8 millions de dollars (13 millions de dollars au 31 décembre 2024). Pour le risque de marché lié aux contrats de vente d'électricité à long terme et aux contrats de vente d'énergie éolienne à long terme, se reporter au tableau qui présente les évaluations de niveau III et les données d'entrée non observables et les sensibilités qui s'y rattachent à la note 11 B) II).

II. Risque de crédit

La Société utilise des notes de solvabilité externes, ainsi que des notes de solvabilité internes lorsque des notes de solvabilité externes ne sont pas disponibles, pour établir les limites de crédit des contreparties et des clients.

Le tableau suivant décrit l'exposition maximale au risque de crédit de la Société, compte non tenu des garanties détenues, y compris l'attribution des notes de solvabilité, au 30 septembre 2025 :

	Note de qualité supérieure (en pourcentage)	Note de qualité inférieure (en pourcentage)	Total (en pourcentage)	Montant total
Créances clients et autres débiteurs ¹	85	15	100	768
Créances au titre de contrats de location-financement non courantes	100	—	100	283
Actifs de gestion du risque ¹	61	39	100	197
Actifs financiers à long terme ²	—	100	100	125
Prêts à recevoir ³	—	100	100	29
Total				1 402

1) Les lettres de crédit et la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont les principaux types de garanties détenues à titre de sûreté relativement à ces montants.

2) Inclus dans les actifs financiers à long terme à l'égard desquels les contreparties n'ont aucune note de solvabilité externe. Se reporter à la note 10 pour plus de précisions.

3) Comprennent des prêts à recevoir de 29 millions de dollars inclus dans les autres actifs à l'égard duquel les contreparties n'ont aucune note de solvabilité externe.

Au 30 septembre 2025, la Société n'avait pas de pertes de crédit attendues importantes. L'exposition maximale au risque de crédit de la Société au 30 septembre 2025, compte non tenu de la garantie détenue ou du droit de compensation, est représentée par les valeurs comptables actuelles des créances clients, des actifs de gestion du risque, des prêts à recevoir et des actifs financiers à long terme figurant dans les états de la situation financière consolidés résumés. Les lettres de crédit, la trésorerie et les privilèges de premier rang

sur les actifs sont les principaux types de garanties détenues à titre de sûreté relativement à ces montants. L'exposition maximale au risque de crédit à l'égard d'un seul client sur le plan des activités et des couvertures liées aux produits de base compte tenu de la juste valeur des positions de négociation ouvertes, déduction faite des garanties détenues, était de 50 millions de dollars au 30 septembre 2025 (77 millions de dollars au 31 décembre 2024).

III. Risque de liquidité

La Société dispose de suffisamment de liquidités existantes pour rembourser ses dettes venant prochainement à échéance. Le prochain remboursement important de la dette est prévu au quatrième trimestre de 2029. Notre portefeuille d'actifs très diversifié, par type de combustible et par région d'exploitation, et la solidité de nos actifs visés par des contrats à long terme assure la stabilité de nos flux de trésorerie.

Le risque de liquidité est lié à la capacité de la Société d'avoir accès au capital requis pour ses projets en immobilisations, le refinancement de sa dette, ses activités de négociation pour compte propre, ses transactions de couverture du prix des produits de base et les activités générales du siège social.

L'analyse des échéances des passifs financiers de la Société se présente comme suit :

	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et par la suite	Total
Dettes fournisseurs, charges à payer et autres passifs courants	637	—	—	—	—	—	637
Facilités de crédit et dette à long terme ¹	46	169	329	164	909	1 936	3 553
Titres échangeables ²	—	—	—	—	—	750	750
(Actifs) passifs de gestion du risque lié aux produits de base ³	(17)	6	13	18	19	363	402
Autres actifs de gestion du risque ³	(1)	(1)	—	1	—	(7)	(8)
Obligations locatives	2	5	5	5	5	126	148
Intérêts sur les facilités de crédit, la dette à long terme et les obligations locatives ⁴	56	205	197	178	161	704	1 501
Intérêt sur les titres échangeables ^{2, 4}	14	53	53	52	12	—	184
Dividendes à verser	19	—	—	—	—	—	19
Total	756	437	597	418	1 106	3 872	7 186

1) Exclut l'incidence de la comptabilité de couverture et des dérivés.

2) Les débiteures échangeables viennent à échéance le 1^{er} mai 2039, et les actions privilégiées échangeables sont perpétuelles. Toutefois, les paiements en espèces pourront avoir lieu après le 31 décembre 2028 au gré de la Société si les titres échangeables ne sont pas échangés par Brookfield Renewable Partners ou des membres du même groupe (collectivement «Brookfield»). Au gré de Brookfield, les titres échangeables peuvent actuellement être échangés contre une participation dans les capitaux propres des actifs hydroélectriques en Alberta de TransAlta.

3) Le montant négatif représente une créance ou une entrée de trésorerie.

4) Non comptabilisé à titre de passif financier aux états de la situation financière consolidés résumés. Exclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

D. Garanties

I. Actifs financiers donnés en garantie

Au 30 septembre 2025, la Société avait fourni 88 millions de dollars (124 millions de dollars au 31 décembre 2024) en trésorerie et équivalents de trésorerie à des chambres de compensation réglementées à titre de garantie pour des activités liées aux produits de base. Ces fonds sont détenus dans des comptes distincts par les chambres de compensation. La garantie fournie est comptabilisée dans les créances clients et autres débiteurs des états de la situation financière consolidés résumés. Au 30 septembre 2025, la Société avait fourni 20 millions de dollars (21 millions de dollars au 31 décembre 2024) en cautionnement à titre de garantie pour des activités liées aux produits de base.

II. Actifs financiers détenus en garantie

Au 30 septembre 2025, la Société détenait un montant de 305 000 \$ (9 millions de dollars au 31 décembre 2024) au comptant en garantie des obligations de contreparties. Selon les modalités des contrats, la Société peut être tenue de verser des intérêts sur le solde impayé et de rembourser le principal lorsque les contreparties s'acquittent de leurs obligations contractuelles, ou lorsque le montant de l'obligation diminue par suite des variations de la valeur du marché. Les intérêts à payer aux contreparties sur les garanties reçues sont calculés selon les modalités de chaque

contrat. La garantie détenue est liée aux transactions prévoyant la livraison et aux transactions de dérivés financiers dans une position d'actif net et est comptabilisée dans les dettes fournisseurs et charges à payer des états de la situation financière consolidés résumés.

III. Modalités conditionnelles d'instruments dérivés

Des garanties sont fournies dans le cours normal des affaires d'après la note de crédit des titres de premier rang non garantis de la Société obtenue auprès de certaines grandes agences de notation. Certains instruments dérivés de la Société contiennent des clauses d'assurance financières qui exigent qu'une garantie soit fournie seulement si un événement défavorable important lié au crédit survient.

Au 30 septembre 2025, la Société avait fourni une garantie de 338 millions de dollars (424 millions de dollars au 31 décembre 2024) sous la forme de lettres de crédit sur les transactions prévoyant la livraison et les transactions de dérivés financiers dans une position de passif net. Certains contrats de dérivés contiennent des clauses conditionnelles liées au risque de crédit qui, si elles étaient appliquées, obligeraient la Société à fournir une garantie additionnelle de 108 millions de dollars à ses contreparties (128 millions de dollars au 31 décembre 2024).

13. Immobilisations corporelles

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2025, la Société a comptabilisé des ajouts d'immobilisations corporelles de respectivement 53 millions de dollars et 158 millions de dollars liés principalement aux travaux d'entretien d'envergure de nos centrales canadiennes du secteur Gaz attribuable au calendrier des dépenses, à l'ajout de travaux d'entretien aux centrales alimentées au gaz acquises auprès de Heartland et aux dépenses au titre de la sécurité des barrages dans nos centrales hydroélectriques en Alberta. Les ajouts comprennent également le projet de mise à niveau du réseau en Australie et les travaux d'entretien d'envergure dans le secteur Énergie éolienne et énergie solaire.

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2024, la Société a comptabilisé des ajouts

d'immobilisations corporelles de respectivement 74 millions de dollars et 200 millions de dollars liés principalement aux actifs en construction des projets de parcs éoliens White Rock et Horizon Hill mis en service aux premier et deuxième trimestres de 2024, et aux travaux d'entretien d'envergure planifiés.

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2025, la Société n'a incorporé aucun intérêt dans le coût des immobilisations corporelles. Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2024, la Société a incorporé des intérêts de respectivement néant et 16 millions de dollars dans le coût des immobilisations corporelles à un taux moyen pondéré de 6,5 %.

14. Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Le 1^{er} août 2025, la Société a conclu la vente de la totalité de sa participation dans la centrale de Poplar Hill, d'une capacité de 48 MW, et les actifs et passifs ont été retirés des actifs et passifs détenus en vue de la vente.

Le 2 octobre 2025, après la fin du trimestre, la Société a conclu la vente de la moitié de sa participation dans la centrale de Rainbow Lake, d'une capacité de 97 MW.

Les deux dessaisissements étaient exigés par l'entente par voie de consentement conclue avec le Bureau de la concurrence du gouvernement fédéral dans le cadre de l'obtention de l'approbation réglementaire liée à l'acquisition de Heartland. Energy Capital Partners a le droit de recevoir le produit de la vente des deux centrales, déduction faite de certains ajustements, après la conclusion des dessaisissements.

15. Provision pour frais de démantèlement et autres provisions

La variation des soldes de la provision pour frais de démantèlement et autres provisions est présentée ci-dessous :

	Démantèlement et remise en état	Autres provisions	Total
Solde au 31 décembre 2024	848	85	933
Passifs contractés	—	18	18
Passifs réglés	(31)	(16)	(47)
Désactualisation (note 6)	40	2	42
Transferts aux passifs détenus en vue de la vente	(6)	—	(6)
Révisions des flux de trésorerie estimés	(10)	7	(3)
Révisions des taux d'actualisation	53	1	54
Variation des taux de change	(10)	—	(10)
Solde au 30 septembre 2025	884	97	981

Compris dans les états de la situation financière consolidés résumés :

Aux	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Partie courante	110	83
Partie non courante	871	850
Total de la provision pour frais de démantèlement et autres provisions	981	933

A. Démantèlement et remise en état

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les révisions des taux d'actualisation ont entraîné une augmentation de 53 millions de dollars de la provision pour frais de démantèlement et de remise en état en raison d'une baisse des taux d'actualisation, découlant principalement de la diminution des taux de référence à long terme du marché. En moyenne, les taux d'actualisation ont diminué par rapport à ceux de 2024, s'établissant dans une fourchette de 4,6 % à 7,6 % au 30 septembre 2025. Cette augmentation de la provision a donné lieu à une augmentation de 31 millions de dollars des actifs d'exploitation inclus dans les immobilisations corporelles et la comptabilisation en résultat net des imputations pour dépréciation de 22 millions de dollars liées aux actifs mis hors service.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la provision pour frais de démantèlement et de remise

en état a diminué de 10 millions de dollars en raison principalement des révisions des flux de trésorerie estimés pour certains actifs du secteur Hydroélectricité. Les actifs d'exploitation inclus dans les immobilisations corporelles ont diminué de 10 millions de dollars, sans incidence sur les actifs mis hors service.

B. Autres provisions

Les autres provisions incluent les provisions découlant des activités d'exploitation continues, les montants relatifs aux différends commerciaux entre la Société et ses clients ou ses fournisseurs et les provisions pour contrats déficitaires. Les renseignements à l'égard du moment prévu du règlement et des incertitudes qui pourraient avoir une incidence sur le montant ou le calendrier du règlement n'ont pas été présentés, puisque cela pourrait avoir une incidence sur la capacité de la Société à négocier le meilleur règlement.

16. Facilités de crédit, dette à long terme et obligations locatives

A. Sommes impayées

Les facilités de crédit de la Société sont présentées dans le tableau suivant :

Au 30 septembre 2025		Crédit utilisé			
	Montant total	Lettres de crédit en cours ¹	Emprunts en trésorerie	Capacité disponible	Date d'échéance
Facilités de crédit					
Facilités de crédit consenties					
Facilité de crédit consortiale	1 900	392	102	1 406	T2 2029
Facilités de crédit bilatérales	240	152	—	88	T2 2027
Facilités de crédit de Heartland	256	8	204	44	T4 2027
Facilité de lettres de crédit de Heartland garantie par EDC	30	14	—	16	T4 2025
Total des facilités consenties	2 426	566	306	1 554	
Facilités sans engagement					
Facilités à vue	400	212	—	188	s. o.
Total des facilités sans engagement	400	212	—	188	

1) TransAlta est tenue d'émettre des lettres de crédit et des garanties au comptant afin de garantir les obligations éventuelles à l'égard de certaines parties, y compris celles liées aux obligations environnementales, aux activités de gestion du risque et de couverture liées aux produits de base, aux obligations au titre du régime de retraite, aux projets de construction et aux obligations d'achat. Les lettres de crédit prélevées des facilités sans engagement réduisent la capacité disponible sur les facilités de crédit consortiales consenties. Au 30 septembre 2025, TransAlta avait consenti des garanties au comptant de 93 millions de dollars.

Au troisième trimestre de 2025, la facilité de crédit consortiale a été réduite, passant de 1,95 milliard de dollars à 1,9 milliard de dollars, et l'échéance a été prolongée d'un an jusqu'au 30 juin 2029.

Au troisième trimestre de 2025, l'échéance des facilités de crédit bilatérales de 240 millions de dollars a été prolongée d'un an jusqu'au 30 juin 2027.

Les facilités de crédit constituent la première source de liquidités à court terme après les flux de trésorerie générés en interne. La Société respecte les modalités des facilités de crédit, et toute tranche non utilisée est entièrement disponible.

Les lettres de crédit de 212 millions de dollars ont été émises à partir de facilités à vue sans engagement, lesquelles sont entièrement soutenues, et réduisent par conséquent la capacité disponible sur la facilité de crédit consentie. Outre la capacité consentie disponible de 1,3 milliard de dollars aux termes des facilités de crédit, la Société disposait de 211 millions de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 septembre 2025.

La dette de TransAlta comporte des modalités et conditions, y compris des clauses restrictives financières, qui sont considérées comme ordinaires et courantes. Au 30 septembre 2025, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives de la dette.

B. Placement de billets de premier rang

Le 24 mars 2025, la Société a émis des billets de premier rang d'un montant de 450 millions de dollars, à un taux d'intérêt nominal de 5,625 % par année et venant à échéance le 24 mars 2032. Les billets sont des obligations non garanties, sont de rang égal quant au droit de paiement de toutes dettes de premier rang actuelles et futures, et ont un droit de premier rang quant au paiement de toutes dettes subordonnées ultérieures. Les versements d'intérêts sur les billets sont effectués semestriellement, soit le 24 mars et le 24 septembre, le premier versement ayant été effectué le 24 septembre 2025.

C. Remboursement anticipé de la facilité de prêt à terme

Le 25 mars 2025, la Société a remboursé sa facilité d'emprunt à terme à taux variable de 400 millions de dollars avant la date d'échéance prévue du 7 septembre 2025 au moyen du

produit du placement de billets de premier rang de 450 millions de dollars.

D. Facilités de crédit de Heartland

Dans le cadre de l'acquisition de Heartland le 4 décembre 2024, la Société a pris en charge une facilité à terme et une facilité renouvelable auprès d'un syndicat bancaire. Au 30 septembre 2025, le montant prélevé sur la facilité à terme s'élevait à 204 millions de dollars. Les remboursements prévus totalisant 20 millions de dollars effectués en vertu de la facilité à terme au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 ont entraîné une réduction correspondante de la capacité d'emprunt de la facilité.

E. Restrictions relatives à la dette sans recours et à d'autres dettes

Les obligations sans recours de Melancthon Wolfe Wind LP, de Pingston Power Inc., de TAPC Holdings LP, de New Richmond Wind LP, de Kent Hills Wind LP, de TEC Hedland Pty Ltd et de Windrise Wind LP, l'obligation de TransAlta OCP LP, et les facilités de crédit de Heartland, dont la valeur comptable totale s'élevait à 1,7 milliard de dollars au 30 septembre 2025 (1,8 milliard de dollars au 31 décembre 2024) sont assujetties aux conditions financières habituelles et aux clauses restrictives qui pourraient limiter la capacité de la Société d'accéder aux fonds générés par les activités des centrales. Si certains tests de distribution (effectués généralement une fois par trimestre) sont réussis, les fonds peuvent être distribués par les filiales à leur société mère respective. Ces conditions comprennent l'atteinte d'un ratio de couverture du service de la dette avant la distribution, lequel a été atteint par ces entités au troisième trimestre de 2025, à l'exception de Windrise Wind LP. Les fonds des entités ne seront pas distribués jusqu'au prochain ratio de couverture du service de la dette au quatrième trimestre de 2025. Au 30 septembre 2025, un montant en trésorerie de 70 millions de dollars était assujetti à ces restrictions financières (117 millions de dollars au 31 décembre 2024).

Au 30 septembre 2025, les autres entités de la Société étaient dans l'incapacité d'avoir accès à une tranche de 6 millions de dollars (6 millions de dollars australiens) des fonds détenus par TEC Hedland Pty Ltd., étant donné que les fonds ne peuvent être utilisés que par les entités responsables des projets aux fins du paiement de coûts d'entretien importants.

En outre, certaines obligations sans recours requièrent l'établissement et le financement de certains comptes de réserve au moyen de trésorerie en dépôt et de lettres de crédit.

F. Liquidités soumises à restrictions

Au 30 septembre 2025, la Société détenait une tranche de 17 millions de dollars (17 millions de dollars au 31 décembre 2024) de liquidités soumises à restrictions liées aux obligations de TransAlta OCP, laquelle doit être détenue dans un compte réservé au service de la dette aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice en vue de financer les futurs remboursements prévus sur la dette. Au 30 septembre 2025, la Société détenait également des liquidités soumises à restrictions de 52 millions de dollars (52 millions de dollars au 31 décembre 2024) liées à l'obligation de TEC Hedland PTY Ltd. Ces réserves de trésorerie doivent être détenues aux termes des accords commerciaux et aux fins du service de la dette, et pourront être remplacées par des lettres de crédit dans l'avenir. Enfin, la Société détenait également des liquidités soumises à des restrictions de 1 million de dollars (néant au 31 décembre 2024) liées aux dépôts reçus pour les actifs détenus en vue de la vente.

G. Incidences du risque de change

Au 30 septembre 2025, l'affaiblissement du dollar américain avait fait diminuer de 33 millions de dollars les soldes de dette à long terme libellés en dollars américains, principalement les billets de premier rang et les financements donnant droit à des avantages fiscaux (augmentation de 20 millions de dollars en raison du renforcement du dollar américain au 30 septembre 2024). La quasi-totalité de la dette libellée en dollars américains est couverte par des contrats financiers ou des investissements nets dans les établissements aux États-Unis.

En outre, au 30 septembre 2025, le raffermissement du dollar australien a fait augmenter d'environ 11 millions de dollars le solde des billets garantis de premier rang sans recours libellés en dollars australiens (augmentation de 16 millions de dollars au 30 septembre 2024 en raison du raffermissement du dollar australien). Comme ces titres d'emprunt sont émis par une filiale australienne, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

17. Actions ordinaires

A. Émises et en circulation

TransAlta est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote sans valeur nominale.

	2025		2024	
	Actions ordinaires (en millions)	Montant	Actions ordinaires (en millions)	Montant
Neuf mois clos les 30 septembre				
Émises et en circulation au début de la période	297,5	3 179	306,9	3 285
Reprise de provisions pour rachat d'actions ordinaires dans le cadre du régime d'achat d'actions automatique	—	—	1,7	19
Rachetées et annulées dans le cadre de l'OPRA ^{1, 2}	(1,9)	(20)	(11,8)	(128)
Régimes de paiements fondés sur des actions	0,8	7	0,8	9
Options d'achat d'actions exercées	0,3	3	0,9	6
Émises et en circulation à la fin de la période	296,7	3 169	298,5	3 191

1) Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, comprend des impôts sur la juste valeur des actions rachetées de néant (2 millions de dollars pour la période close le 30 septembre 2024).

2) Les actions rachetées par la Société dans le cadre de l'OPRA (comme elle est définie ci-après) sont comptabilisées en réduction du capital-actions correspondant à la valeur comptable moyenne des actions ordinaires. Tout écart entre le prix de rachat total et la valeur comptable moyenne des actions ordinaires est comptabilisé dans le déficit.

B. Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités («OPRA»)

L'incidence du rachat et de l'annulation des actions ordinaires par la Société au cours de la période se présente comme suit :

Neuf mois clos les 30 septembre	2025	2024
Total des actions rachetées ¹	1 932 800	11 814 700
Prix de rachat moyen par action	12,42	9,65
Coût total (en millions de dollars)	24	114
Valeur comptable des actions annulées	20	128
Montant comptabilisé dans le déficit	(4)	14

1) Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, comprend des impôts sur la juste valeur des actions rachetées de néant (2 millions de dollars pour la période close le 30 septembre 2024).

Le 27 mai 2025, la Société a annoncé avoir reçu l'approbation de la Bourse de Toronto visant le rachat d'au plus 14 millions d'actions ordinaires au cours de la période de 12 mois commencée le 31 mai 2025 et qui prendra fin le 30 mai 2026, ou à toute date antérieure à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions ordinaires permis aux termes de l'OPRA, ou à la date à laquelle la Société mettra fin à l'OPRA aux termes de ses modalités. Les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'OPRA seront annulées.

C. Dividendes

Le 22 octobre 2025, la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} janvier 2026. Aucune autre transaction relative aux actions ordinaires n'a été effectuée entre la date de clôture et la date d'achèvement des présents états financiers consolidés résumés.

18. Actions privilégiées

Émises et en circulation

La totalité des actions émises et en circulation sont des actions privilégiées rachetables de premier rang à taux fixe ou variable et à dividende cumulatif sans droit de vote.

Série ¹	30 septembre 2025		31 décembre 2024	
	Nombre d'actions (en millions)	Montant	Nombre d'actions (en millions)	Montant
Série A	9,6	235	9,6	235
Série B	2,4	58	2,4	58
Série C	10,0	243	10,0	243
Série D	1,0	26	1,0	26
Série E	9,0	219	9,0	219
Série G	6,6	161	6,6	161
Émises et en circulation à la fin de la période	38,6	942	38,6	942

1) Les actions privilégiées de série I sont comptabilisées comme une dette à long terme.

Le 22 octobre 2025, la Société a déclaré un dividende trimestriel, payable le 31 décembre 2025, de 0,17981 \$ par action sur les actions privilégiées de série A, de 0,29560 \$ par action sur les actions privilégiées de série B, de 0,36588 \$ par action sur les actions privilégiées de série C,

de 0,36302 \$ par action sur les actions privilégiées de série D, de 0,43088 \$ par action sur les actions privilégiées de série E et de 0,42331 \$ par action sur les actions privilégiées de série G.

19. Engagements et éventualités

Bien que la Société n'ait conclu aucun engagement contractuel supplémentaire au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, soit directement au moyen de ses participations dans des entreprises communes

ou des coentreprises, des réductions ont été apportées aux paiements futurs prévus aux termes des ententes de service à long terme de la Société.

Les paiements futurs approximatifs totaux en vertu des ententes de service à long terme se présentent comme suit :

	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et par la suite	Total
Ententes de service à long terme	12	51	44	29	17	118	271

Se reporter aux engagements présentés à la note 37 des états financiers consolidés annuels audités de 2024.

Engagements

Contrats de gaz naturel, contrats de livraison et autres contrats

La Société est partie à des contrats de livraison de gaz naturel d'une capacité pouvant aller jusqu'à 400 térajoules («TJ»)/jour de gaz naturel sur une base ferme liés aux centrales de Sundance et de Keephills se terminant entre 2036 et 2038. De plus, la Société est partie à des contrats pour la livraison d'environ 150 TJ/jour de gaz naturel liés à Sheerness. La Société prévoit actuellement utiliser en

moyenne environ 160 TJ/jour, et jusqu'à environ 450 TJ/jour pendant les périodes de pointe, tout en commercialisant l'excédent.

Ententes de service à long terme

TransAlta a conclu diverses ententes de service principalement pour assurer les inspections, les réparations et l'entretien des installations alimentées au gaz naturel et des turbines des diverses installations éoliennes.

Éventualités

TransAlta est à l'occasion partie à diverses réclamations et procédures fondées sur la loi ou la réglementation dans le cours normal des affaires. La Société examine chacune de ces réclamations, notamment leur nature, le montant en jeu et l'existence de protections d'assurance pertinentes. Rien ne garantit que les réclamations auront une issue favorable pour la Société ou qu'elles n'auront pas une incidence négative importante sur TransAlta. Dans le cours normal des affaires,

des organismes de réglementation peuvent également présenter des demandes de renseignements, auxquelles la Société donnera suite comme il se doit. Se reporter à la note 37 des états financiers consolidés annuels audités de 2024 pour les principales éventualités en cours. Il n'y a eu aucun changement important aux éventualités au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.

20. Informations sectorielles

A. Description des secteurs à présenter

La Société compte six secteurs à présenter, comme il est décrit à la note 1 de ses états financiers consolidés annuels audités de 2024. Le secteur à présenter Gaz comprend Heartland, société acquise le 4 décembre 2024. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la Société pour de plus amples renseignements sur l'acquisition de Heartland et la répartition du prix d'acquisition préliminaire. Aucun ajustement n'a été apporté à la répartition du prix d'acquisition préliminaire au 30 septembre 2025.

Les tableaux qui suivent présentent distinctement les résultats sectoriels selon la structure établie par le président et chef de la direction de TransAlta (le «principal décideur opérationnel») dans le cadre de l'examen des secteurs de la Société pour prendre des décisions opérationnelles et

évaluer le rendement. Les tableaux ci-après présentent le rapprochement du total des résultats sectoriels et du BAIIA ajusté avec le compte de résultat présenté selon les IFRS.

À des fins de présentation de l'information financière interne, l'information sur le résultat du placement de la Société dans Skookumchuck a été présentée dans le secteur Énergie éolienne et énergie solaire au prorata. L'information au prorata reflète la quote-part de la Société de chacun des éléments du compte de résultat de Skookumchuck, poste par poste. L'information financière au prorata n'est pas présentée et n'est pas destinée à être présentée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, le placement dans Skookumchuck a été comptabilisé comme une coentreprise selon la méthode de la mise en équivalence.

B. Résultat sectoriel et actifs sectoriels ajustés présentés

I. Rapprochement du BAIIA ajusté avec le résultat avant impôts sur le résultat

Trois mois clos le 30 septembre 2025	Hydro-électricité	Énergie éolienne et énergie solaire ¹	Gaz	Transition énergétique	Commercialisation de l'énergie	Siège social	Total	Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ¹	Ajustements de reclassement	Selon les IFRS
Produits des activités ordinaires	95	3	326	158	37	—	619	(4)	—	615
Reclassements et ajustements :										
(Profit latent) perte latente lié(e) à la réévaluation à la valeur de marché	(3)	78	(12)	(10)	(8)	—	45	—	(45)	—
Diminution des créances au titre des contrats de location-financement	—	1	7	—	—	—	8	—	(8)	—
Produits tirés des contrats de location-financement	—	1	5	—	—	—	6	—	(6)	—
Produits tirés des dessaisissements exigés	—	—	(4)	—	—	—	(4)	—	4	—
(Profit latent) perte latente de change sur les produits de base	—	—	(1)	—	1	—	—	—	—	—
Produits des activités ordinaires ajustés	92	83	321	148	30	—	674	(4)	(55)	615
Coûts du combustible et des achats d'électricité	5	5	119	98	—	—	227	—	—	227
Reclassements et ajustements :										
Coûts du combustible et des achats d'électricité liés aux dessaisissements exigés	—	—	1	—	—	—	1	—	(1)	—
Coûts du combustible et des achats d'électricité ajustés	5	5	120	98	—	—	228	—	(1)	227
Coûts de conformité liés au carbone	—	—	35	—	—	—	35	—	—	35
Marge brute ajustée	87	78	166	50	30	—	411	(4)	(54)	353
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	14	28	64	20	13	41	180	(1)	—	179
Reclassements et ajustements :										
Charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration liées aux dessaisissements exigés	—	—	(2)	—	—	—	(2)	—	2	—
Coûts liés au progiciel de gestion intégré	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	6	—
Coûts de transaction et de restructuration liés à l'acquisition	—	—	—	—	—	(1)	(1)	—	1	—
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ajustées	14	28	62	20	13	34	171	(1)	9	179
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	—	5	5	2	—	1	13	(1)	—	12
Autres produits d'exploitation, montant net	—	—	(11)	—	—	—	(11)	—	—	(11)
BAIIA ajusté²	73	45	110	28	17	(35)	238			
Amortissement										(135)
Quote-part du résultat de placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence										(1)
Produit d'intérêts										7
Charge d'intérêts										(85)
Profit de change										3
Produits tirés des contrats de location-financement										6
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle										3
Imputations pour dépréciation d'actifs										(27)
Profit à la vente d'actifs et autres										3
Résultat avant impôts sur le résultat										(53)

1) Le placement dans le parc éolien Skookumchuck a été inclus au prorata dans le secteur Énergie éolienne et énergie solaire.

2) Le BAIIA ajusté n'est pas défini, n'a pas de signification normalisée selon les IFRS et pourrait ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Notes des états financiers consolidés

Trois mois clos le 30 septembre 2024	Hydro- électricité	Énergie éolienne et énergie solaire ¹	Gaz	Transition énergé- tique	Commer- cialisation de l'énergie	Siège social	Total	Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ¹	Ajustements de reclassement	Selon les IFRS
Produits des activités ordinaires	105	2	314	165	55	—	641	(3)	—	638
Reclassements et ajustements :										
(Profit latent) perte latente lié(e) à la réévaluation à la valeur de marché	1	74	(5)	(8)	(3)	—	59	—	(59)	—
Diminution des créances au titre des contrats de location-financement	—	—	5	—	—	—	5	—	(5)	—
Produits tirés des contrats de location-financement	—	1	2	—	—	—	3	—	(3)	—
Perte latente de change sur les produits de base	—	—	1	—	—	—	1	—	(1)	—
Produits des activités ordinaires ajustés	106	77	317	157	52	—	709	(3)	(68)	638
Coûts du combustible et des achats d'électricité	4	5	100	104	—	—	213	—	—	213
Coûts de conformité liés au carbone	—	—	40	1	—	—	41	—	—	41
Marge brute ajustée	102	72	177	52	52	—	455	(3)	(68)	384
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	13	26	43	17	10	35	144	(1)	—	143
Reclassements et ajustements :										
Coûts de transaction et de restructuration liés à l'acquisition	—	—	—	—	—	(1)	(1)	—	1	—
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ajustées	13	26	43	17	10	34	143	(1)	1	143
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	—	5	3	1	—	1	10	—	—	10
Autres produits d'exploitation, montant net	—	(3)	(10)	—	—	—	(13)	—	—	(13)
BAlIA ajusté ^{2,3}	89	44	141	34	42	(35)	315			
Amortissement										(133)
Quote-part du résultat de placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence										(1)
Produit d'intérêts										4
Charge d'intérêts										(83)
Perte de change										(6)
Produits tirés des contrats de location-financement										3
Imputations pour dépréciation d'actifs										(20)
Profit à la vente d'actifs et autres										1
Résultat avant impôts sur le résultat										9

1) Le placement dans le parc éolien Skookumchuck a été inclus au prorata dans le secteur Énergie éolienne et énergie solaire.

2) Le BAlIA ajusté n'est pas défini, n'a pas de signification normalisée selon les IFRS et pourrait ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

3) La composition du BAlIA ajusté a été modifiée au premier trimestre de 2025 pour exclure l'incidence du profit (de la perte) réalisé(e) sur les positions de change dénouées et les produits d'intérêts australiens. Par conséquent, la Société a appliqué cette composition pour toutes les périodes présentées antérieurement.

Neuf mois clos le 30 septembre 2025	Hydro-électricité	Énergie éolienne et énergie solaire ¹	Gaz	Transition énergétique	Commercialisation de l'énergie	Siège social	Total	Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ¹	Ajustements de reclassement	Selon les IFRS
Produits des activités ordinaires	310	169	920	385	102	(66)	1 820	(14)	—	1 806
Reclassements et ajustements :										
(Profit latent) perte latente lié(e) à la réévaluation à la valeur de marché	(6)	182	27	4	(9)	—	198	—	(198)	—
Diminution des créances au titre des contrats de location-financement	—	2	21	—	—	—	23	—	(23)	—
Produits tirés des contrats de location-financement	—	4	13	—	—	—	17	—	(17)	—
Produits tirés des dessaisissements exigés	—	—	(11)	—	—	—	(11)	—	11	—
Profit latent de change sur les produits de base	—	—	(1)	—	(1)	—	(2)	—	2	—
Produits des activités ordinaires ajustés	304	357	969	389	92	(66)	2 045	(14)	(225)	1 806
Coûts du combustible et des achats d'électricité	16	24	388	247	—	2	677	—	—	677
Reclassements et ajustements :										
Coûts du combustible et des achats d'électricité liés aux dessaisissements exigés	—	—	(2)	—	—	—	(2)	—	2	—
Coûts du combustible et des achats d'électricité ajustés	16	24	386	247	—	2	675	—	2	677
Coûts de conformité liés au carbone (recouvrement)	—	2	76	—	—	(68)	10	—	—	10
Marge brute ajustée	288	331	507	142	92	—	1 360	(14)	(227)	1 119
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	40	82	188	55	28	135	528	(3)	—	525
Reclassements et ajustements :										
Charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration liées aux dessaisissements exigés	—	—	(5)	—	—	—	(5)	—	5	—
Coûts liés au progiciel de gestion intégré	—	—	—	—	—	(16)	(16)	—	16	—
Coûts de transaction et de restructuration liés à l'acquisition	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	6	—
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ajustées	40	82	183	55	28	113	501	(3)	27	525
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	15	15	3	—	2	37	(1)	—	36
Autres produits d'exploitation, montant net	—	(4)	(33)	—	—	—	(37)	—	—	(37)
Reclassements et ajustements :										
Recouvrement d'assurance	—	2	—	—	—	—	2	—	(2)	—
Autres produits d'exploitation ajustés, montant net	—	(2)	(33)	—	—	—	(35)	—	(2)	(37)
BAlIA ajusté²	246	236	342	84	64	(115)	857			
Amortissement										(431)
Quote-part du résultat de placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence										2
Produit d'intérêts										18
Charge d'intérêts										(266)
Perte de change										(18)
Produits tirés des contrats de location-financement										17
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle										37
Imputations pour dépréciation d'actifs										(55)
Profit à la vente d'actifs et autres										2
Résultat avant impôts sur le résultat										(99)

1) Le placement dans le parc éolien Skookumchuck a été inclus au prorata dans le secteur Énergie éolienne et énergie solaire.

2) Le BAlIA ajusté n'est pas défini, n'a pas de signification normalisée selon les IFRS et pourrait ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Notes des états financiers consolidés

Neuf mois clos le 30 septembre 2024	Hydro- électricité	Énergie éolienne et énergie solaire ¹	Gaz	Transition énergé- tique	Commer- cialisation de l'énergie	Siège social	Total	Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ¹	Ajustements de reclassement	Selon les IFRS
Produits des activités ordinaires	316	253	1 031	461	154	(34)	2 181	(14)	—	2 167
Reclassements et ajustements :										
(Profit latent) perte latente lié(e) à la réévaluation à la valeur de marché	(3)	61	(86)	(28)	(5)	—	(61)	—	61	—
Diminution des créances au titre des contrats de location-financement	—	1	14	—	—	—	15	—	(15)	—
Produits tirés des contrats de location-financement	—	4	5	—	—	—	9	—	(9)	—
Profit latent de change sur les produits de base	—	—	(1)	—	—	—	(1)	—	1	—
Produits des activités ordinaires ajustés	313	319	963	433	149	(34)	2 143	(14)	38	2 167
Coûts du combustible et des achats d'électricité	13	22	339	316	—	—	690	—	—	690
Coûts de conformité liés au carbone (recouvrement)	—	—	106	1	—	(34)	73	—	—	73
Marge brute ajustée	300	297	518	116	149	—	1 380	(14)	38	1 404
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	39	70	131	50	29	105	424	(3)	—	421
Reclassements et ajustements :										
Coûts de transaction et de restructuration liés à l'acquisition	—	—	—	—	—	(8)	(8)	—	8	—
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ajustées	39	70	131	50	29	97	416	(3)	8	421
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	13	9	3	—	1	28	(1)	—	27
Autres produits d'exploitation, montant net	—	(7)	(30)	—	—	—	(37)	—	—	(37)
BAlIA ajusté ^{2, 3}	259	221	408	63	120	(98)	973			
Amortissement										(388)
Quote-part du résultat de placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence										3
Produit d'intérêts										19
Charge d'intérêts										(232)
Perte de change										(12)
Produits tirés des contrats de location-financement										9
Imputations pour dépréciation d'actifs										(26)
Profit à la vente d'actifs et autres										4
Résultat avant impôts sur le résultat										370

1) Le placement dans le parc éolien Skookumchuck a été inclus au prorata dans le secteur Énergie éolienne et énergie solaire.

2) Le BAlIA ajusté n'est pas défini, n'a pas de signification normalisée selon les IFRS et pourrait ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

3) La composition du BAlIA ajusté a été modifiée au premier trimestre de 2025 pour exclure l'incidence du profit (de la perte) réalisé(e) sur les positions de change dénouées et les produits d'intérêts australiens. Par conséquent, la Société a appliqué cette composition pour toutes les périodes présentées antérieurement.

21. Transactions entre parties liées

Transactions avec des entreprises associées

Dans le cadre de l'émission des titres échangeables à Brookfield, la convention d'investissement donne le droit à Brookfield de proposer deux administrateurs pour l'élection au conseil de TransAlta, ce qui permet à Brookfield de participer aux décisions financières et opérationnelles de la Société et, par conséquent, elle est considérée comme une entreprise associée de la Société.

La Société peut, dans le cours normal des activités, conclure des transactions aux conditions du marché avec des entreprises associées, qui ont été évaluées à leur valeur d'échange et comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés, y compris des contrats d'achat et de vente d'électricité, des contrats de dérivés et des frais de gestion d'actifs. Les transactions et les soldes entre la Société et les entreprises associées ne sont pas éliminés. Se reporter aux notes 26 et 36 des états financiers consolidés annuels audités de 2024.

Les transactions avec Brookfield comprennent ce qui suit :

	Trois mois clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2025	2024	2025	2024
Ventes d'électricité	27	18	76	49